



ÉCOUTE RÉPONSE SUIVI

Ce service est inclus dans votre garantie



Tous les médecins sont inscrits au Conseil National de l'Ordre des Médecins.

Ils sont indépendants et tenus au secret médical.



Un service très pratique, rapide et efficace. J'ai pu avoir une réponse en très peu de temps et un suivi performant via MédecinDirect.

Témoignage utilisateur (2024)



Note

MédecinDirect n'est pas un service qui se substitue au médecin traitant ou aux urgences.

Ce service n'est pas une réponse à tous les problèmes médicaux. En cas d'urgence, appelez le 15 ou le 112. Tous les médecins sont inscrits au CNOM, sont tenus au secret médical et agissent en toute indépendance.

La téléconsultation médicale est un service qui est rendu possible grâce à un contrat de télémédecine signé avec l'ARS d'Île-de-France et une autorisation de la CNIL (n° 1895186).

Ma santé EN PRATIQUE

Posez une question...
... un médecin vous répond !



Service de téléconsultation inclus dans votre garantie

AGENCEBBA.COM • Document non contractuel

NOUVEAU

UN PARTENARIAT AVEC MÉDECINDIRECT

Les praticiens de MédecinDirect vous **accompagnent** dans votre parcours santé. Ils vous **rassurent**, vous **conseillent**, vous orientent et si nécessaire peuvent réaliser un **diagnostic** et délivrer une **ordonnance**.



CONSULTATION



DIAGNOSTIC



ORDONNANCE

Un service de téléconsultation
24h/24 - 7j/7
depuis n'importe où

 **médecin
direct**

LESAVIEZ-VOUS?

Vous pouvez envoyer vos **résultats d'analyses** ou **radiographies** aux médecins de la plateforme pour avoir des explications.

 Nutrition

 Médecine
générale

 Psychiatrie

 Gynécologie

 Dermatologie

 Autres
spécialités

Nombreuses spécialités



Ayez le bon réflexe

Pourquoi faire appel à MédecinDirect ?

En cas d'absence de votre médecin, loin de chez vous, en cas de doute avant de se rendre aux urgences... Ayez le réflexe MédecinDirect.



*Réponse claire et rapide,
une discussion écrite s'est
installée avec le médecin.
Ce service est vraiment
rassurant !*

Témoignage utilisateur (2024)

Simple et pratique

1 **Rendez-vous** sur votre espace adhérent, rubrique MédecinDirect, depuis votre ordinateur, mobile ou tablette.

4 **Connectez-vous et posez votre question.** Un médecin vous répond.

2 **Créez votre compte** en complétant **votre email, nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone et mot de passe.**

Service limité à 3 consultations / an / bénéficiaire.

3 À l'étape « **activez votre avantage** » ajoutez **votre numéro d'adhérent** (celui-ci figure sur votre carte tiers payant).



TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION

MÉDECINDIRECT

disponible sur iOS et Android

WWW.MEDECINDIRECT.FR

* Si vous rencontrez des difficultés d'inscription ou de connexion, appelez le 09 70 17 46 00 (coût d'un appel local).